



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LA
COMPAGNIE DES QUIDAMS POUR
L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE LE 27
SEPTEMBRE 2019**

**DÉCISION N° AU-19-316
EN DATE DU 10 SEPTEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la compagnie des Quidams, représentée par Madame Marjolaine Combes, dont le siège social est situé 187, rue des Marronniers – 01 340 Etrez – pour l'organisation du spectacle « Rêve d'Herbert », le vendredi 27 septembre 2019, dont le prix de cession est fixé à 7 669,85 € (sept mille six cent soixante neuf euros et quatre-vingt cinq centimes) TTC ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2019-2020.

D É C I D E

DE SIGNER avec la compagnie des Quidams, représentée par Madame Marjolaine Combes, dont le siège social est situé 187, rue des Marronniers – 01 340 Etrez – un contrat de cession pour l'organisation du spectacle « Rêve d'Herbert », le vendredi 27 septembre 2019, dont le prix de cession est fixé à 7 669,85 € (sept mille six cent soixante neuf euros et quatre-vingt cinq centimes) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190910-Imc1H6613H1-AR
Date de réception en Préfecture : 10/09/2019
Date de Publication : 10/09/2019

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190910-Imc1H6613H1-AR
Date de réception en Préfecture : 10/09/2019
Date de Publication : 10/09/2019